



HAL
open science

Légendes et onomastique de la XVe province de Haute Égypte d'après les sources ptolémaïques et romaines

Lorenzo Medini

► **To cite this version:**

Lorenzo Medini. Légendes et onomastique de la XVe province de Haute Égypte d'après les sources ptolémaïques et romaines. Sylvain Dhennin; Claire Somaglino. Décrire, imaginer, construire l'espace : toponymie égyptienne de l'Antiquité au Moyen Âge, pp.141-158, 2016, RAPH. Pouvoirs et territoires (39). hal-01979523

HAL Id: hal-01979523

<https://hal.science/hal-01979523>

Submitted on 13 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de
Sylvain DHENNIN – Claire SOMAGLINO

Décrire, imaginer, construire l'espace

Toponymie égyptienne de l'Antiquité au Moyen Âge



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

RAPH 39 – 2016

Sommaire

Remerciements.....	VII
DENOIX Sylvie	
Avant-propos.	
Identifier, mémoriser, éradiquer, ou comment organiser le monde en le nommant	IX
DHENNIN Sylvain, SOMAGLINO Claire	
Introduction.....	I
TALLET Pierre	
Un aperçu de la région Memphite à la fin du règne de Chéops selon le « journal de Merer » (P.Jarf I-III).....	13
LORAND David	
<i>Amenemhat-Itj-Taouy.</i>	
Quelques réflexions sur la compréhension d'un toponyme	31
DHENNIN Sylvain	
(Per-)Inbou, Per-Noubet et Onouphis.	
Une question de toponymie	49
RAGAZZOLI Chloé	
Toponymie et listes.	
Un onomasticon fragmentaire de Basse Époque (P.BnF ms. Égyptien 245, 1-2)	69

SOMAGLINO Claire

À propos des modes de dénomination de l'Égypte
dans les textes ptolémaïques.

Le cas de *Khetem* 93

ENGSHEDEN Åke

Dual Zootonyms in Ancient Egyptian..... 117

MEDINI Lorenzo

Légendes et onomastique de la XV^e province de Haute-Égypte
d'après les sources ptolémaïques et romaines 137

CLARYSSE Willy

Village Names in Greco-Roman Egypt and in the Fayum..... 155

GAD El-Sayed M.

Ptolemaï-Named Settlements of Hellenistic Egypt.

A Contextual Approach..... 167

BLOUIN Katherine

Toponymie et idées antiques du paysage deltaïque.

Le cas du nome mendésien 189

CLARYSSE Willy

La localisation topographique de maisons et de terres..... 207

MARTHOT Isabelle, VANDERHEYDEN Lorelei

Désigner et nommer en grec ou en copte ?

Bilinguisme toponymique de la campagne d'Aphrodité

du VI^e au VIII^e s..... 217

أميمة حسن المهدي

تطور أسماء الأماكن المصرية في العصور الوسطى

٢٣٣ (الفيوم نموذجاً)

L'évolution de la toponymie égyptienne à l'époque médiévale

(l'exemple du Fayyūm) 247

Lorenzo Medini *

Légendes et onomastique de la XV^e province de Haute-Égypte d'après les sources ptolémaïques et romaines¹



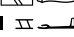


DANS son enquête consacrée aux Bousiris et Abousir d'Égypte, J. Yoyotte rappelait que « d'importantes études ont été consacrées à la topographie proprement dite de l'Égypte pharaonique, mais, en règle générale, on s'est surtout soucié de la localisation des lieux importants, plutôt que de considérer en eux-mêmes les noms de lieux célèbres ou obscurs et de les utiliser comme des témoins directs de l'histoire politique, économique, linguistique et religieuse de la vallée du Nil »².

C'est ce dernier aspect qui est visé par la présente étude : l'analyse des noms de lieux abordés en tant que sources pouvant éclairer les cultes et l'histoire religieuse d'une région. Quelques toponymes de la XV^e province de Haute-Égypte, *Ounet* le district de la Hase³, seront examinés en suivant cette perspective. En effet, bien que M. Drew-Bear⁴ et D. Kessler⁵, dans leurs travaux consacrés à la toponymie et à la topographie du nome hermopolite, évoquent ponctuellement des aspects religieux qui pourraient être mis en rapport avec un toponyme ou qui permettraient de mieux comprendre son origine, cette question n'est pas systématiquement abordée. Avant d'analyser le cas d'Hermopolis, quelques remarques d'ordre général sont nécessaires.

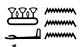


L'acte de nommer un lieu a certes pour but principal de l'identifier en le distinguant des autres, mais il ne s'agit pas là de la seule fin qui est visée. Comme l'ont remarqué N. Belayche et Fr. Prost, « si le nom ne se limite pas à désigner le lieu, c'est qu'il remplit son rôle non seulement dans la construction identitaire de ce lieu, mais aussi au sein d'autres systèmes auxquels il participe, comme par exemple celui théologique »⁶. Théologie et toponymie sont étroitement liées, notamment en Égypte. Le trait d'union entre la dimension théologique et la dimension toponymique est l'étymologie, « entendue comme moyen rationnel de reconstituer l'historique des noms et,

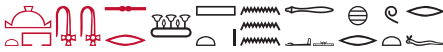
partant, de retrouver une origine signifiante»⁷. L'étymon d'un mot, qu'il soit vrai ou faux, a souvent servi aux scribes et aux prêtres égyptiens de prétexte narratif. « Tout nom parlant "raconte", dès lors qu'on le fait parler, et les noms égyptiens dans la possibilité qu'ils offrent de les "démonter" pour en faire jouer entre eux les composants, fournissent autant de tremplins à l'imaginaire narratif»⁸. Une des formes selon laquelle cet imaginaire peut se décliner est celle du récit mythologique. Des documents tels que le « papyrus du Delta»⁹, le papyrus Jumilhac¹⁰ ou le manuel sacerdotal de Tebtynis¹¹ présentent de nombreuses légendes onomastiques racontant l'établissement du nom d'un lieu et en fournissant une explication, qui s'opère le plus souvent à travers un jeu de mots. Plutôt qu'*explication*, il serait peut-être plus juste d'employer le terme *interprétation* ou *réinterprétation*, dans la mesure où les noms commentés préexistent à toute histoire où ils figurent.

Ounou et les lieux de la création

 *Wn.w*, est avec  *Hmn.w* une des appellations de la métropole de la XV^e *sepat* de Haute-Égypte, est présentée dans les textes religieux postérieurs au Moyen Empire comme une des villes où se déroula la création du monde. Le thème du soleil naissant sous la forme d'un jeune enfant sortant d'un lotus, propre à cette tradition cosmogonique, est bien connu et ne nécessite donc pas d'explications supplémentaires¹². L'environnement dans lequel se déroulent ces récits de la genèse du monde se compose essentiellement de trois éléments : le grand lac¹³ , l'île de l'embrasement¹⁴  et l'éminence élevée¹⁵ . La simple mention de ces trois toponymes suffisait à évoquer ce récit mythique du début de la création à Hermopolis. En effet, les textes ne se bornent pas à situer ces trois toponymes à *Ounou*, mais ils établissent aussi entre eux des relations d'ordre géographique.



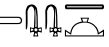
Comme S. Sauneron et J. Yoyotte l'avaient remarqué¹⁶, une scène d'offrande de lotus au temple d'Horus à Edfou identifie l'île de l'embrasement à l'éminence élevée d'Hermopolis : « Offrir le lotus. Paroles à dire : prends pour toi le lotus qui advint au commencement, le lotus vénérable dans le grand lac de l'île de l'embrasement des ancêtres, qui est l'éminence élevée au bord du bassin d'*Ounou*¹⁷ ». L'expression « au bord » *hr npr(.t)* apparaît aussi dans le texte d'une autre scène d'offrande de lotus à d'Edfou¹⁸, sur le linteau de la crypte ouest n° 2 à Dendara¹⁹, et dans un passage du manuel

mythologique de Tebtynis²⁰, document qui consacre un long chapitre à la province hermopolitaine. Ces termes désigneraient « un endroit creusé dans la pente rocailleuse par un courant d'eau »²¹, ce qui correspondrait bien au bord de la surface d'eau et qui indiquerait donc une proximité spatiale entre le tertre et le bassin hermopolitain. Ce lac à son tour est désigné de deux façons, à côté de š'ꜥ, le grand lac, les textes ptolémaïques et romains présentent aussi le mot  š'ꜥ, « la terre irriguée primordiale », avec une ambiguïté voulue entre le nom du bassin et le verbe  š'ꜥ « commencer, être le premier à »²². À Thèbes sur la porte d'Évergète²³ et au Qasr el-Agoûz²⁴, le lieu de naissance du soleil est situé dans « la grande terre irriguée primordiale »  š'ꜥ ꜥ expression engendrée par l'union, pour ainsi dire, de ces deux toponymes. Il y aurait donc deux lieux, l'île et l'éminence, désignant la même réalité terrestre (à savoir la première partie de terre qui apparaissait à la surface du Noun), s'opposant au grand lac qui évoquerait les eaux chaotiques de l'origine. Un autre passage du document de Tebtynis vient toutefois nuancer cette distinction entre flots et terre, puisque dans la section consacrée aux localités du XV^e district il est écrit :



iw nsrsr š'ꜥ ꜥ hrꜥ tw rꜥf, « l'île de l'embrasement : un marécage que l'on appelle grand lac »²⁵. Par cette assimilation les trois toponymes de la création ne forment plus qu'une seule et même entité.


La localisation de ce(s) lieu(x) à *Ounou* n'est pas une particularité des textes thébains ou fayoumiques : ce cadre géographique est confirmé aussi par des documents locaux provenant d'Hermopolis même. Un bloc du temple d'Amenemhat II présente déjà la mention de la *kꜥ.yt*²⁶, et Pétosiris, lésônien du temple de Thot au début de l'époque lagide, affirme dans une des inscriptions relatant ses travaux dans cette ville : *pdꜥ i š' whꜥ ꜥ i wꜥ wꜥ. tr snꜥ n hꜥ w. t-nꜥ r n. t Rꜥ m š'ꜥ ꜥ* « je tendis la corde et je défis le cordon pour (dessiner) le plan du temple de Rê dans le grand parc »²⁷ et encore *dꜥ rꜥ i ꜥ i hꜥ ꜥ ꜥ sꜥ w hꜥ ndꜥ f in hꜥ. w-mꜥ r* « je protégeai le grand parc en faisant attention à ce que la populace ne le foule pas »²⁸. Dans ce cas le mot *š'* ne se réfère pas uniquement à une surface d'eau, mais désignerait plutôt un jardin à l'intérieur duquel pouvait aussi se trouver un bassin. L'équipe dirigée par G. Roeder a recherché les traces de ce parc à l'intérieur de l'enceinte de la XXX^e dynastie dans le secteur des temples

à Hermopolis, mais sans aucun résultat²⁹. L'identification topographique de ce lieu où Rê apparut lors de la première fois n'est toutefois pas nécessaire. Ces trois toponymes, qui dans le manuel de Tebtynis reçoivent systématiquement le signe de la ville comme déterminatif, constituent avant tout trois façons différentes de se référer à cette « *sepat* qui initia la lumière »³⁰. Par la mention de l'île de l'embrasement on souligne l'aspect régénérateur de ce lieu dans lequel Rê entre « pour renaître de la flamme qui s'y trouve »³¹. Cette île, bien attestée dans les Textes des sarcophages, n'y est pas pourtant décrite comme une butte primordiale et elle n'est pas non plus en rapport avec Hermopolis. « Cet endroit est toujours en relation avec le défunt et désigne soit le lieu d'où celui-ci vient, la terre des vivants, soit le lieu où il se rend, l'au-delà où il séjournera, où il sera jugé et où il risque de rencontrer des ennemis »³². Le grand lac évoque les eaux primordiales sur lesquelles flottait le lotus d'où sortit le soleil. L'éminence élevée rappelle, enfin, la première partie de la terre à avoir été éclairée par les rayons du soleil³³. C'est donc l'association de ces trois éléments qui désigne la XV^e province de Haute-Égypte. Dans les processions géographiques quadripartites des temples ptolémaïques et romains³⁴, où le personnage représentant chaque *sepat* est accompagné de trois autres figures incarnant le canal, le territoire riverain et le territoire agricole, cette toponymie de la création est constamment présente pour cette *sepat*: son canal est appelé  et son *pehou*  *k3.y*³⁵. Le rapprochement par une graphie et une prononciation similaire entre ces deux désignations et les toponymes du grand lac et de l'éminence élevée n'a pas besoin de commentaire. Le choix du nom pour le terrain riverain relève d'un jeu plus subtil encore. Le *pehou* désigne en effet les terres qui n'étaient pas atteintes lors de l'inondation et qui devaient être irriguées artificiellement: ces îlots émergeant des eaux du Nil lors de sa crue offraient un référent parfait pour le terre primordial d'Hermopolis. Ce n'est pas dans le territoire agricole, qui tire au contraire son nom d'Horus (*š Hr*), qu'il faut chercher la troisième tesselle de cette mosaïque, mais dans la butte sacrée de la *sepat*: le Grand texte géographique d'Edfou présente en effet l'île de l'embrasement  comme *š.t* sacrée pour la province de *Khemenu*³⁶.

Les textes des processions géographiques relèvent parfois de traditions différentes à propos des noms des composantes des provinces³⁷, mais la XV^e *sepat* est l'une des rares à comporter toujours la même toponymie. Les noms de lieu témoignent donc de l'histoire religieuse, même quand il n'est pas possible de localiser leur emplacement précis. La haute colline,

le grand lac et l'île de l'embrasement évoquent tout d'abord un lieu, celui de la création, mais aussi un temps, celui de la première fois. Cet espace-temps se situe à Hermopolis, mais il s'agit aussi d'une façon de définir cette ville : c'est bien ce que les processions des soubassements rappellent en comportant les composantes géographiques de la XV^e *sepat* de Haute-Égypte marquées par les noms des lieux, ou plutôt *du* lieu, de l'apparition du soleil.

Une province et sa métropole sous le signe de la Hase

Parmi les toponymes évoquant par leur simple désignation un récit mythologique, il est possible de distinguer des noms des lieux qui contiendraient directement en eux-mêmes les clefs permettant d'expliquer leur valeur et leur définition : *nomen omen*. En ce qui concerne la XV^e province les mythes de ce type sont certainement les noms égyptiens d'Hermopolis, *Khemenou* et *Ounou*. Le deuxième n'est pas sans rappeler l'appellation de la *sepat*, c'est-à-dire  *Wn.t*. L'ancien nom de la capitale de la XV^e province est en principe distinct de celui de la *sepat*, bien que dans les deux graphies apparaisse le signe hiéroglyphique de la hase. Le manuel de Tebtynis explique la raison de cette double appellation :



*Wnw dd=tw r Hmn.w I pw ir.n=f hpr.w=f (m) 'h3 wn nk(n) Hr m-ht
'h3 hn' St(h) iw Hr dd m-di³⁸ mwt=f m-ht m33.n=f B iy=t mw.t=i wnn=t
iw³⁹ bw iry(=t) mdw=t i3d.t m h' w-ntr=f hpr iry=tw rn n Wnw iw Wn-
mdw ir=tw rn m sp3.t tn hr=s*



« *Ounou* dit-on à *Khemenou*. C'est Thot qui créa sa forme (comme celle) d'un combattant. Horus était blessé après le combat contre Seth et Horus dit à sa mère après avoir vu le méchant : « Puisses-tu venir, ma mère ! Ne peux-tu pas créer tes mots ? La misère est dans son (d'Osiris) corps divin. »

Ainsi le nom de *Oounou* advint d'*Oun-medou* : c'est pour cela qu'on créa le nom de cette sepat »⁴⁰. La présence du signe du district semble suggérer que Khemenou est assimilée à la province elle-même et donc à Ounet et non pas à Oounou. Trancher la question reviendrait à résoudre un faux problème : la pseudo-étymologie proposée par le scribe, par l'emploi du mot *wn* fonctionne avec les deux toponymes dont la prononciation, à l'époque, devait être très proche sinon homophone.

Huit et les Huit

L'appellation la plus courante d'Hermopolis reste toutefois *Khemenou*, (la ville) « Huit » et non pas, comme elle est souvent définie, la « ville des Huit ». Chr. Zivie-Coche a relevé les idées reçues qu'il faut écarter dans l'étude du rôle de ce collège de divinités, dont le nom est construit comme un nisbé de *Khemenou* et qui doit, par conséquent se comprendre non pas « les Huit », mais « ceux de la ville de *Khemenou*/Huit », quelle que soit la raison qui a amené à nommer la localité de cette manière⁴¹. Il existe une relation certes incontestable entre le toponyme et ces divinités, dont la représentation sous la forme de personnages à tête de grenouille et de serpent n'est pourtant attestée par aucune source antérieure à la XXVI^e dynastie⁴² : qu'il s'agisse de la grande inscription dédicatoire d'Hatchepsout au Spéos Artemidos⁴³, de la stèle abydenienne du chef des sculpteurs Hatiyai⁴⁴, de l'inscription de Merenptah au temple d'Amon à Hermopolis⁴⁵, ou encore de la stèle triomphale de Piânkhy⁴⁶, – pour citer les principaux témoignages hermopolitains antérieurs à l'époque saïte mentionnant ces divinités – ces dieux sont anonymes et indifférenciés. La même remarque est valable pour les textes du tombeau de Pétosiris, lésônis du temple de Thot d'Hermopolis et prophète de l'Ogdoade au début de l'époque ptolémaïque. Dans les inscriptions de son tombeau, les Huit ne sont pas mentionnés et ne figurent pas parmi les divinités dont les temples ont été restaurés par le prêtre hermopolitain⁴⁷.

Ce sont les textes tardifs provenant de la région thébaine et du Fayoum qui décrivent le rôle joué par l'Ogdoade dans la création du monde : nés à Louxor, c'est de là que ces quatre couples divins démarrent leur voyage pour atteindre *Oounou* afin de donner naissance au soleil. Cette création advient dans un cadre hermopolitain déterminé par les trois toponymes précédemment cités⁴⁸. La similarité des graphies entre *Khemenou* et les *Khemenyou*, les jeux

littéraires et une confusion, volontaire ou involontaire, ont amené à une relation étroite, du moins aux époques tardives, entre « Hermopolis et l'Ogdoade ». Ce toponyme porterait donc en lui l'explication de sa définition. Un extrait démotique du livre de Thot, publié par K. Zauzich et R. Jasnow, appelé le « Texte du vautour »⁴⁹, présente sous la forme d'un calembour l'étiologie du mot *Khemenu*. Dans ce texte chaque *sepat* de l'Égypte est assimilée à un vautour femelle dont on met en valeur un aspect qu'il partage avec la province à laquelle il est associé. Pour la province de *Hebenou* par exemple, le vautour est en train d'exulter sur le dos d'un oryx⁵⁰, ce qui renvoie à l'emblème de la province présentant Horus sous la forme d'un faucon sur le dos de cet animal : . Comme il arrive souvent dans ces compositions littéraires géographiquement ordonnées, la structure de toutes les séquences est la même : ainsi le texte relatif à chaque district commence par le syntagme *w^f.t nry.t*, « un vautour ». Toute variation de cette structure est un moyen stylistique pour mettre en valeur un passage en le différenciant des autres. C'est bien ce qui se produit pour la province d'Hermopolis : *8.t nry.t irm pze=w 9 dw.w tj=w hl w^f n-im=w [...] Hmn.w p3y*, « Huit vautours femelles avec leurs neuf oisillons. Ils laissèrent s'envoler un parmi eux [...] c'est "Huit/*Khemenu*" »⁵¹. Le nombre de vautours et le nombre d'oisillons restés avec eux sont en même temps le nom de la ville et le nombre des membres de l'Ogdoade. Dans son commentaire sur le « Texte du vautour », Chr. Leitz a étudié les autres allusions possibles à la *Kultopographie* de la XV^e *sepat* de Haute-Égypte que contient ce passage. Ces jeux de mots se fondent principalement sur des similitudes d'ordre phonétique, graphique et sémantique entre les termes employés dans le texte et certains mots clés évoquant les principaux thèmes liés à la théologie hermopolitaine⁵². Ainsi par exemple la valeur phonétique du mot *psd* « neuf » peut aussi s'écrire au moyen du signe , qui peut à son tour se lire également *wn*⁵³ à partir du mot *wny* qui signifie « lumière »⁵⁴. Cette dernière lecture n'est pas sans rappeler le nom de la province *Ounet/Onou* précédemment évoqué. La thématique solaire est aussi étroitement liée à la province d'Hermopolis dans la mesure où il s'agit de la *sepat* où la lumière a été créée⁵⁵. Derrière les neuf oisillons, devenus huit par la suite, se cachent donc les toponymes de la province, de sa capitale et le nom de l'Ogdoade.



Une autre section du papyrus de Tebtynis explicite encore davantage le rapport entre le nom de *Khemenu* et ce collègue de huit divinités :



dd=tw Hmn.w hr=s bpr Hmn.yw n km3 n Pth m-hnw sp3.t tn ifd.w t3y.w ifd.w hm.wt ir=tw rn m h3s.t tn hr=sn, « On dit *Khemenu* à cause de ceci, à savoir l'avènement des *Khemeny* du fait de la création de Ptah à l'intérieur de cette *sepat*. Quatre mâles et quatre femelles : c'est à cause d'eux que le nom de ce territoire fut créé »⁵⁶. Le nom de la ville dérive donc de ces divinités : c'est pour souligner cette formation que dans ce passage la graphie de l'Ogdoade et celle d'Hermopolis, généralement distinctes⁵⁷, sont écrites de la même façon contrairement à ce qui se produit ailleurs dans le document.

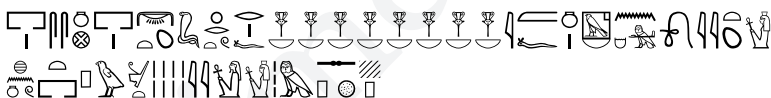
Nehemetâouay et le *per-Khemenu*


Outre le nom de la ville, il existe un autre toponyme qui est souvent rapproché de l'Ogdoade, « la demeure des huit », le *pr-Hmn.yw*. Voici la définition qu'en donne H. Gauthier dans son *Dictionnaire géographique* : « Cette expression désignait à proprement parler, le temple du dieu Thot dans la métropole du XV^e nome de Haute-Égypte, dont il était le patron. Suivant la règle commune, ce nom du sanctuaire du dieu local principal fut étendu ensuite à l'ensemble de la ville qui était le chef-lieu du nome et constitua l'appellation religieuse ou sacrée de chef-lieu déjà pourvu d'une autre appellation civile ou profane⁵⁸. » Comme il a déjà été remarqué⁵⁹, cette affirmation est à nuancer : il n'y a en effet aucun élément pour prouver que ce toponyme se référait au temple de Thot, édifice qui est généralement attesté sous la mention de *pr Dhw.ty*⁶⁰. « La demeure des Huit » désignerait-elle alors un temple consacré à l'Ogdoade à Hermopolis⁶¹ ? En examinant les sources de provenance hermopolitaine précédemment citées, il est possible de constater que les textes d'Hatchepsout⁶² et de Merenptah⁶³ ne mentionnent pas ce sanctuaire et, dans la stèle de Hatiyai, on évoque les *Hmn.yw im.yw Hmn.w*, les *Khemeny* à l'intérieur de la ville *Khemenu*⁶⁴. C'est la stèle de Nectanébo I^{er} trouvée par l'expédition de G. Roeder⁶⁵ qui offre des renseignements plus détaillés à propos de ce toponyme. Le texte relate les travaux entrepris par ce roi, notamment la construction d'un temple dédié à *Ouseret-Nehemetâouay*, présentée ici comme la mère du roi, et un deuxième édifice dédié à Thot.

Quant à ce dernier, il s'agit du grand temple de Thot dont la décoration sera parachevée sous le règne de Philippe Arrhidée⁶⁶. Le fondateur de la XXX^e dynastie évoque, dans le texte de la stèle, son lien personnel avec cette déesse dont le nom est toujours déterminé par le signe de l'uraeus, qui lui aurait permis d'obtenir la royauté. Suivant la correction proposée par D. Klotz qui suggère une confusion, attestée aussi dans d'autres textes, entre le signe *ib*  et le signe *sr* , ce serait cette déesse qui aurait annoncé à Nectanébo, à l'époque simple général, qu'il allait devenir roi :








sr n=f mw.t=f Wsr.t [Nh]m[.t]-[']w3.y ir.t R' [...] k3(.yt) k3(.) wnn=f m nswt-bi.ty m rnp.wt wr.w(t), « sa mère, Ouseret-Nehemetâouay, l'œil de Rê, lui annonça [...] l'éminence élevée, qu'il deviendrait roi de Haute et de Basse-Égypte pendant de nombreuses années »⁶⁷. Comme l'a souligné Chr. Cannuyer il faut comprendre cet « oracle » non comme une prédiction divine, mais « comme un décret, un ordre, une manifestation de la volonté du dieu »⁶⁸. Cela pourrait constituer la raison pour laquelle la plus grande partie de l'inscription est consacrée à la description du temple de cette déesse. Cette construction est définie dans le texte en ces termes :




pr Hmn.w pr Nbw.t hr=tw r=f sš.wt 8 im=f n Hw.t-Hr Nh.m.t- w3.y hnw.t pw n.t Hmn.yw m sp-[t]p(.y), « la demeure de Khemenou, la demeure de la Dorée l'appelle-t-on. Il y a là huit sœurs de Hathor-Nehemetâouay : c'est la chapelle⁶⁹ des Huit lors de la première fois »⁷⁰. S'il est difficile de dire ce que sont exactement ces huit sœurs⁷¹, il ne s'agit tout de même pas d'une graphie de l'Ogdoade⁷². Nehemetâouay est souvent associée à Hathor dans son aspect de maîtresse de la danse et de la musique⁷³ et elle peut être représentée en tant que sœur, comme c'est le cas dans la cella du temple d'Hibis où elle figure à côté d'un personnage à huit têtes, défini comme le maître de Khemenou (*nb Hmn.w*)⁷⁴. Au temple de Dendara, dans une litanie à Hathor gravée sur les parois de la salle de l'apparition, elle est 

Nhm.t-^cw3.y m hnw.t m Hmn.w m hr.w hmn.w ipw, «Nehemetâouay, la musicienne à *Khemenou* avec ses huit visages»⁷⁵.

Dans le texte de la stèle il n'y a donc pas de traces d'un temple spécifique aux Huit; leur chapelle serait ainsi une partie du temple dédié à Nehemetâouay, édifice qui est appelé par ailleurs la demeure (*pr*) de *Khemenou* et non pas des *Khemenyou*. Dans ce toponyme ce n'est donc pas l'Ogdoade qui est évoquée, mais plutôt la parèdre de Thot. Le *LGG* répertorie neuf épicleses toponymiques construites avec *pr-Hmn.yw*, traduit par «la demeure des Huit»⁷⁶. Toutes les occurrences, sauf deux⁷⁷, datent des époques hellénistique et romaine et, mis à part trois exemples⁷⁸, elles se réfèrent toutes à Nehemetâouay ou à Hathor-Nehemetâouay qui est définie comme celle qui préside (*hnt.yt*) à cette demeure, qui y réside (*hr.yt-ib*), qui en est la souveraine (*hnw.t*) ou la maîtresse (*nb.t*). L'analyse des graphies montre que le deuxième élément de ce toponyme s'écrit toujours de la même manière que la ville *Khemenou*: le déterminatif divin attendu pour distinguer l'Ogdoade de la ville d'Hermopolis n'apparaît jamais et, à la lumière des observations faites à propos de la stèle de Nectanébo, il faut conclure qu'il ne s'agit pas de la demeure des Huit, mais tout simplement de l'autre appellation du temple de Nehemetâouay à Hermopolis, le *pr-Hmn.w*.

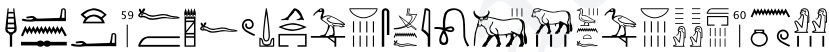
Il y a deux autres documents où ce toponyme figure à plusieurs reprises: le manuel mythologique de Tebtynis et les inscriptions décrivant les travaux de restauration entrepris par Pétosiris. Dans le premier document, il apparaît à trois reprises sous une graphie qui présente le pavois divin suivi du déterminatif de la ville: . Cette écriture de *Khemenou* qui dans le papyrus de Tebtynis, parfois simplifiée dans la variante , apparaît dans plusieurs passages du texte⁷⁹ où elle ne peut correspondre qu'au nom de la ville. Elle est alors bien distincte de la graphie employée pour désigner les *Khemenyou*, où le déterminatif de la ville n'apparaît pas et est remplacé par un deuxième déterminatif divin: . Même dans le papyrus de Tebtynis, il n'est donc pas question du *per Khemenyou*, la demeure des Huit, qui revêtent pourtant un rôle très important dans le récit cosmogonique du texte. La mention de ce toponyme est au contraire à mettre en relation avec Nehemetâouay qui est définie comme la  *hnw.t m pr Hmn.w*, «souveraine dans le *per Khemenou*⁸⁰» et qui est assimilée à  *Nhb.t-^cnw*⁸¹ *m pr Hmn.w*, «Nehebetânou dans le *per Khemenou*⁸²».

Le lésônis de Thot ne mentionne pas parmi les monuments qu'il a restaurés, des édifices en rapport avec les Huit, pourtant la mention d'un *pr Hmn.w*

revient à plusieurs reprises dans les inscriptions de son tombeau⁸³. Un autre titre désigne le prêtre comme le « comptable de tous les biens dans le temple de *Khemenou* », le mot employé n'étant pas *pr*, mais *hw.t-ntr*⁸⁴. Peut-on alors considérer que les deux expressions désignent le même sanctuaire? Il n'y a pas d'éléments permettant de donner une réponse certaine à cette question. Un toponyme *hw.t-Hmn.w* est attesté également sur l'autel de Nectanébo II conservé au musée de Turin⁸⁵; le texte qui précède le mot est endommagé et il n'est pas possible de savoir quelle était la divinité qui y résidait, bien que le déterminatif suggère un dieu plutôt qu'une déesse. Revenons à l'inscription autobiographique de Pétosiris: *hwz=i pr n3 ntr. wt-hm.wt m-hnw n pr Hmn.w dr gmz=i prz(s)n izw iwzsn htp m hw.t-ntr n.t Dhwt.y nb Hmn.w hby.t n3 ntr.wt-hm.wt dd rmt rzs hrzs r izb.t hwz=i pr Nhm.t-^cw3.y m ir.t wn.t m3.tit pr n Hw.t-Hr nb.t nhm rs.y Nhm.t-^cw3y mw.t nsu m3.tit*, « je construisis la demeure des divinités féminines à l'intérieur du per *Khemenou*, car j'avais trouvé leur demeure vétuste. Elles sont en paix dans le temple de Thot, maître de *Khemenou*. On l'appelle pavillon des déesses féminines: sa façade est tournée vers l'Orient. Je construisis également la demeure de Nehemetâouay en tant que créatrice de ce qui existe, ainsi que la demeure d'Hathor maîtresse du sycamore du Sud⁸⁶, Nehemetâouay la mère royale »⁸⁷. Ayant terminé la liste des monuments qu'il a restaurés ou reconstruits, Pétosiris ajoute: *irz=i k3.t nb.t mnht m inb n pr Hmn.w (n)-mrw.t h^c ib n hnw.t(=i) Nhm.t-^cw3.y n m33 k3.t tn r^c nb*, « je fis tout travail excellent dans l'enceinte de la demeure de *Khemenou* afin que le cœur de ma souveraine Nehemetâouay se réjouisse à la vue de ce travail tous les jours »⁸⁸. Les travaux de Pétosiris semblent donc effectués non seulement pour Thot, le maître de *Khemenou*, mais aussi et surtout pour Nehemetâouay. Or, étant donné le rapport privilégié que la déesse semble entretenir avec le *pr Hmn.w* dont elle est la souveraine⁸⁹, il semble logique que Pétosiris affirme qu'elle se réjouit du travail effectué. Cette phrase évoque par ailleurs un passage de la stèle de Nectanébo où il est dit, en faisant référence à la déesse, que  *ibzs m h^c m ir nzs hmzf*, « son cœur se réjouissait en voyant ce que Sa Majesté avait fait pour elle »⁹⁰. Si, dans ce texte, l'identification entre le *pr Hmn.w* et la demeure de Nehemetâouay est explicite⁹¹, cela est plus problématique en ce qui concerne les inscriptions de Pétosiris. Le prêtre hermopolitain a construit un pavillon (*hby.t*) dédiée aux divinités féminines à l'intérieur (*m-hnw*) du per *Khemenou*, mais il précise juste après que ces déesses reposent dans le temple (*m hw.t-ntr*) de Thot.



Comment interpréter ces indications d'ordre topographique? Le pavillon serait dans le sanctuaire de Thot inclus à son tour dans le *per Khemenou*. Le temple de Thot, qui à l'époque de Pétoisiris était celui édifié par Nectanébo, n'était pourtant pas inclus dans un autre édifice et le *per Khemenou* ne peut donc pas désigner le temple de Nehemetâouay. Cette déesse avait par ailleurs, d'après le texte, deux temples (*pr*) inclus dans les monuments construits ou reconstruits par Pétoisiris. Il faudrait alors comprendre que le *per Khemenou* désigne le domaine sacré de la ville, la *temple area* fouillée par les archéologues du British Museum⁹². G. Roeder avait déjà émis cette hypothèse lorsqu'il reconnut dans l'expression *inb m pr Hmn.w* de l'inscription de Pétoisiris⁹³ l'enceinte édifiée à la XXX^e dynastie, délimitant le téménos sacré d'Hermopolis⁹⁴. Ce serait donc une désignation de la partie de la ville où étaient situés les sanctuaires, mais il ne s'agit en aucun cas d'une appellation de la demeure des Huit.

Ce bref examen nous rappelle ainsi que la seule véritable attestation d'un *pr Hmn.yw* reste l'occurrence sur la stèle de Piânkhy :



h'.n sh' = f m h' = f wd3 r pr Dh.w.ty nb Hmn.w sm3 = f iw3.w wnd.w 3pd.w n it(=f) Dh.w.ty nb Hmn.w Hmn.yw m pr-Hmn.yw, « alors il [Piânkhy] apparut en gloire hors de son palais se rendit à la demeure de Thot maître d'Hermopolis ; il abattit des bœufs, du bétail sans corne, des volailles pour son père Thot, maître d'Hermopolis, et les Huit dans la demeure des Huit »⁹⁵. Y avait-il donc à Hermopolis, au moment de l'arrivée du souverain koushite, un sanctuaire dédié aux Huit primordiaux? Si l'on suit le texte, au moment d'effectuer le sacrifice, Piânkhy ne se trouve pas dans le temple de l'Ogdoade, mais dans celui de Thot ; et c'est à l'intérieur de cet endroit qu'il accomplit une offrande en l'honneur de Thot *et* des Huit dans la demeure des Huit. Il se pourrait donc qu'au moment de la prise d'Hermopolis par les troupes kouchites, une partie du temple de Thot ait été consacrée aux *Khemenyou*, et qu'ils soient devenus à une époque ultérieure, à la suite d'aménagements entrepris par Nectanébo à Hermopolis, les *theoi sunnaoi* de Nehemetâouay.

C'est dans ce sens que l'on pourrait comprendre la seule attestation connue du *per Khemenou* au Nouvel Empire. Elle figure sur une stèle, conservée au musée de Leyde⁹⁶, dont le propriétaire a été rapproché, non sans réserve⁹⁷, d'Imaounefer, prêtre hermopolitain de la XVIII^e dynastie,

qui portait le titre de *wr dīw*, « Grand des Cinq »⁹⁸. Plus précisément il était  *wr dīw m pr Hmn.w*, ce qui semble être une variante de *wr dīw m pr Dh.w.ty*, titre porté par Imaounefer et attesté dans quatre autres sources⁹⁹. Faudrait-il donc comprendre qu'au Nouvel Empire le *per Khemenou* est considéré comme un synonyme du temple de Thot? Il y a un autre exemple, datant de l'époque ptolémaïque, qui associe le dieu Thot au *pr Hmn.w*: il s'agit d'une scène gravée au registre supérieur de la paroi sud de la chambre C au temple de Kasr el-Agouz¹⁰⁰. La partie où devait se trouver le roi est détruite, il ne reste plus que le côté droit où Thot est représenté assis sur un trône suivi de Hou et Sia. Hou est défini comme  *šms Dh.w.ty m pr Hmn.w*, « suivant de Thot dans le *per Khemenou* »¹⁰¹, qui pourrait, étant donné l'absence de Nehemetâouay dans la scène, désigner le temple de Thot. Il n'y a cependant pas d'élément pour parler d'un temple de l'Ogdoade et, il est certain qu'aux époques hellénistique et romaine, il n'existe aucun *pr Hmn.yw* à Hermopolis.

L'histoire que ce toponyme nous raconte n'est pas à mettre en relation avec les quatre couples d'ophidiens et de batraciens de la création du monde, mais avec Nehemetâouay, la maîtresse de ce lieu. Les mots qui semblent porter en eux-mêmes la clef de leur propre signification se prêtent facilement à des interprétations ou à des réinterprétations de leur étymologie: c'est ainsi que les scribes thébains et du Fayoum ont pu manier à leur guise le nom de la ville « Huit ». Mais ces associations qui paraissent immédiates, voire banales, peuvent toutefois se révéler trompeuses, tel est le cas par exemple du *pr Hmn.w*, qui fut certes la chapelle de huit sistres mais surtout le théâtre d'une seule et unique musicienne.



* Université Paris-IV-Sorbonne.

1. Le matériel analysé dans cette communication est étudié dans le cadre d'une thèse de doctorat en préparation à l'université Paris-IV-Sorbonne sous la direction du professeur Dominique Valbelle. J'adresse mes plus sincères remerciements aux professeurs Dominique Valbelle et Christiane Zivie-Coche pour avoir bien voulu me faire part de leur avis et remarques.




2. J. YOYOTTE, « Les Bousiris et les Abousir d'Égypte », *GLECS* VIII, 1957-1960, p. 57. *Id.*, *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera Selecta, OLA* 224 (éd. I. Guerneur), 2013, p. 217.

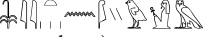
3. Cf. J. OSING, Gl. ROSATI, *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis*, Florence, 1998, p. 153, n. 112 pour la bibliographie sur cette province.

4. M. DREW BEAR, *Le nome Hermopolite: toponymes et sites*, *ASP* 21, 1979.
5. D. KESSLER, *Historische Topographie der Region zwischen Mallawi und Samalut*, *TAVO* 30, 1981.
6. N. BELAYCHE, Fr. PROST, « Une théologie par le nom », dans N. Belayche (éd.), *Nommer les dieux. Théonymes, épithètes, épicleses dans l'Antiquité*, *Recherches sur les rhétoriques religieuses* 5, 2005, p. 113. Les réflexions des auteurs portent à vrai dire sur l'acte de nommer les dieux, mais les problématiques évoquées conviennent parfaitement aux questions de toponymie ici abordées.
7. *Ibid.*, p. 113.
8. P. BRULÉ, « Comment dire le divin ? », dans N. Belayche (éd.), *Nommer les dieux. Théonymes, épithètes, épicleses dans l'Antiquité*, *Recherches sur les rhétoriques religieuses* 5, 2005, p. 7; cette réflexion au sujets de mots grecs est aussi pertinente pour la langue égyptienne.
9. D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, *MIFAO* 125, 2006.
10. J. VANDIER, *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1962.
11. PSI inv. I 72: J. OSING, Gl. ROSATI, *op. cit.*, p. 129-188.
12. Cf. S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « La naissance du monde selon l'Égypte ancienne », *SourcOr* 1, 1959, p. 18-91.
13. M.-L. RYHINER, *L'Offrande du lotus dans les temples égyptiens de l'époque tardive*, *RitesEg* 6, 1986, p. 196-197.
14. Pour ce toponyme cf. A.-Chr. THIEM, *Speos von Gebel es-Silsileh*, *ÄAT* 47¹, 2000, p. 31-51.
15. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, p. 198.
16. S. SAUNERON, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 57.
17. *hṅk nḥb dd md.w mn n=k nḥb ḥpr m ḥz.t nḥb šps m š'z (n) iw nrsr n tp.yw-^c wn m k3.yt k3.t ḥr npr.(t) n š Wn.w* (*Edfou* VI, 247, 10-12), cf. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, n° 14, p. 54-56.
18. *Edfou* IV, 140, 8-9; cf. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, n° 6, p. 36-41.
19. *Dendara* VI, 107, 5; cf. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, n° 69, p. 151-152.
20. PSI inv. I 72, x + 4, 28-29, cf. J. OSING, Gl. ROSATI, *op. cit.*, p. 165 n. v.
21. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, p. 39, n. 17.
22. Cf. *ibid.*, p. 196.
23. *Urk.* VIII, 95 c (cf. P. CLÈRE, *La porte d'Évergète à Karnak*, 2^e partie, *MIFAO* 84, 1961, p. 49): à comparer avec S. AUFRÈRE, *Le propylône d'Amon-Ré-Montou à Karnak-Nord*, *MIFAO* 117, 2000, p. 363-364.
24. D. MALLET, *Le Kasr el-Agoûz*, *MIFAO* 11, 1909, p. 81.
25. PSI inv. I 72, x + 6, 9.
26. G. ROEDER, « Der Urzeit-Bezirk und die Urgottheiten von Hermopolis », *ZÄS* 67, 1931, p. 86.
27. G. LEFEBVRE, *Le Tombeau de Petosiris II*, *BiGen* 23, 1923 (rééd. 2007), n° 81, 47-48, p. 55.
28. *Ibid.*, n° 81, 60-62, p. 56. cf. aussi Chr. THIERS, « Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion », *BIFAO* 95, 1995, p. 504-505, document 7.
29. G. ROEDER, « Zwei hieroglyphische Inschriften aus Hermopolis (Ober-Ägypten) », *ASAE* 52, 1954, p. 359-361. Même la reconstitution proposée par les archéologues du British Museum de la partie nord-ouest du téménos de la XXX^e dynastie, là où était censé se trouver le lac sacré, reste complètement hypothétique: cf. A.J. SPENCER, *Excavations at el-Ashmunein II. The Temple Area*, *BME* 2, 1989, p. 72.

30. *sp. t* ⲥ^c *hdd.wt*, G. BÉNÉDITE, *Le Temple de Philae*, MMAF 13/1, 1893, p. 92, II (H. BEINLICH, *Die Photos der Preußischen Expedition 1908-1910 nach Nubien* 3, SRAT 16, 2011, photo B0555), pour la traduction et le commentaire cf. Chr. LEITZ, *Geographisch-osirianische Prozessionen aus Philae, Dendara und Athribis*, SSR 8, 2012, p. 184, 3b, et 187-188, § 15e.
31. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, p. 197.
32. S. BICKEL, *La Cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, OBO 134, 1994, p. 69. J. Assmann distingue trois espaces désignés par cette dénomination : une région cosmique, une région mythique et une région terrestre. Cette dernière correspondrait au lac sacré d'Hermopolis, identifié avec le lieu mythique de la naissance du soleil (J. ASSMANN, *Liturgische Lieder an den Sonnengott*, MÄS 19, 1969, p. 271-272). À propos de ce toponyme en tant que lieu de jugement, voir aussi E.S. ABBAS, *The Lake of Knives and the Lake of Fire. Studies in the Topography of Passage in Ancient Egyptian Religious Literature*, BAR-IS 2144, 2010, p. 91-97.
33. Là encore il s'agit d'une tradition postérieure au Moyen Empire : dans les Textes des Sarcophages en effet la notion de butte primordiale est absente (cf. S. BICKEL, *op. cit.*, p. 68 et n. 124).
34. Selon la terminologie de J. Yoyotte dans ACF 94, 1993-1994, p. 685. *Id.*, *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera Selecta*, OLA 224 [éd. I. Guerneur], 2013, p. 545.
35. *Edfou* IV, 185, 9-186, 2, *Edfou* V, 118, 1-12, *Dendara* XII, 73-74 (processions quadruplantes); *Dendara* IX, 210, 10-11, Chr. LEITZ, D. MENDEL, Y. EL-MASRY, *Athribis* II. *Der Tempel Ptolemaios XII. Die Inschriften und Reliefs der Opfersäle, des Umgangs und der Sanktuarräume*, Le Caire, 2010, p. 161, C3, 10 (procession des *pehou* où cependant le mot est écrit ⲛ sans le Ⲕ).
36. *Edfou* I, 341, 13.
37. Cette discordance des toponymes est particulièrement sensible par exemple pour les XVII^e, XX^e, XXI^e et XXII^e *sepat* de Haute-Égypte dont le canal, le territoire agricole et le *pehou* présentent des noms différents lorsque l'on compare le Grand texte géographique d'Edfou (*Edfou* I, 329, 4-344, 3 et *Edfou* XV, pl. 1-14) à la procession de la cour du même temple (*Edfou* V, 12, 5-28, 8 pour le Nord et *Edfou* V, 105, 4-124, 3 pour le Sud), ou à la procession du temple d'Opet à Karnak (C. DE WIT, *Les Inscriptions du temple d'Opet à Karnak I*, *BiAeg* II, 1958, p. 234-249 pour le Nord et p. 268-309 pour le Sud). Ces variantes apparaissent aussi dans la toponymie des *sepat* de Basse-Égypte, les dix premières notamment, mais rares sont les régions où les trois composantes géographiques offrent des traditions différentes.
38. Le papyrus présente une lacune à cet endroit et la lecture des signes pose des problèmes. Les auteurs proposent la transcription suivante  sans commentaire particulier en traduisant les signes  comme la préposition du datif *n*, « Horus dit à sa mère ». F. Feder transcrit ce passage autrement en comprenant ces signes comme la préposition *m-di* (*Wb* II 176.14-177.19), lecture ici retenue (« Bibliothek des Sobektempels von Tebtynis, pFlorenz PSI inv. I 72, Mythologisches Handbuch für die oberägyptischen Gae 7-16 », *TLA* [en ligne], janvier 2013). Quoi qu'il en soit, le sens de la phrase demeure assez clair.
39. Pour cette construction cf. F. FEDER, *op. cit.*
40. PSI inv. I 72, x + 6, 15-18 : J. OSING, GI. ROSATI, *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis*, Florence, 1998, p. 178-179, pl. 21, cf. aussi Chr. LEITZ, *op. cit.*, p. 191.
41. Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoad thébaine à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », dans Chr. Thiers (éd.), *Documents de théologie thébaine tardive (D3T1)*, *CENiM* 3, 2009,

- p. 168-179; J. Yoyotte avait déjà évoqué brièvement cette question (*AEPHE* V^e s. 76, 1968-1969, p. 112. *Id.*, *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera Selecta, OLA* 224 [éd. I. Guerneur], 2013, p. 315-316). D. KLOTZ, *Caesar in the City of Amun, MRE* 15, 2012, p. 174, n. 1134 insiste au contraire sur l'origine hermopolitaine des Huit: l'Ogdoade aurait eu dans cette ville un clergé lui étant dédié, dès le Nouvel Empire.
42. Chr. ZIVIE-COCHE, *op. cit.*, p. 170, n. 18.
43. A.H. GARDINER, « Davies' Copy of the Great Speos Artemidos Inscription », *JEA* 32, 1946, p. 43-56; *Urk.* IV, 389, 3, pour la mention de l'Ogdoade.
44. Leyde VI: *KRI* VII, 26-29; cf. en dernier lieu H. WILLEMS, « The One and the Many in Stela Leiden VI », *CdE* 73, 1998, p. 231-243.
45. *KRI* IV, 27-30.
46. N. GRIMAL, *La Siècle triomphale de Pi(ankh)y au musée du Caire JE 48862 et 47086-47089, MIFAO* 105, 1981, § 13, p. 22* et pl. VIII, l. 59-60.
47. G. LEFEBVRE, *Le Tombeau de Petosiris III, BiGen* 23, 1923 (rééd. 2007), p. 12. Les attestations de l'Ogdoade apparaissent seulement dans la titulature de Pétosiris et de son fils.
48. Pour les temples de la région thébaine cf. Chr. ZIVIE-COCHE, *op. cit.*, p. 196-200, et D. KLOTZ, *op. cit.*, p. 177-181; pour les autres temples tardifs, cf. M.-L. RYHINER, *op. cit.*, p. 55, n. 4. En ce qui concerne les sources papyrologiques, cf. M. SMITH, *The Carlsberg Papyri 5: on the Primaeval Ocean, CNIP* 26, 2002, p. 74-78 et 81-83, et PSI inv. I 72, x + 4, 20-26; J. OSING, Gl. ROSATI, *op. cit.*, p. 163, pl. 20.
49. P.Louvre E 10488, x + 1, 24-x + 3, 20; J. RICHARD, K.-Th. ZAUZICH, *The Ancient Egyptian Book of Thoth*, Wiesbaden, 2005, p. 334-352. Il s'agit plus exactement d'un vautour femelle, *nry.t* en égyptien. Les termes « Geierin » ou « Geierweibchen » employés par J.Fr. Quack et Chr. Leitz (cf. *infra* n. 52) sont plus corrects car ils traduisent cette nuance supplémentaire, alors que le mot choisi par les éditeurs du texte, « vulture », n'apporte pas cette précision.
50. P.Louvre E 10488, x + 2, 15; J. RICHARD, K.-Th. ZAUZICH, *op. cit.*, p. 341-342 et 345.
51. P.Louvre E 10488, x + 2, 14; *ibid.*, p. 341-342 et 344. Pour la lecture *8.t* à la place de *wn* cf. J.Fr. QUACK, « Der Initiation zum Schreiberberuf im Alten Ägypten », *SAK* 36, 2007, p. 288.
52. Chr. LEITZ, « Die Geierweibchen des Thothbuches in den 42 Gauen Ägyptens », *RdE* 63, 2012, p. 137-186 et plus précisément p. 154-156 pour la XV^e province de Haute-Égypte.
53. D. KURTH, *Einführung ins Ptolemäische I*, Hützel, 2007, p. 319, n° 13.
54. *Wb.* I, 315.4-5.
55. Cf. *supra* n. 30.
56. PSI inv. I 72, x + 6, 18-19.
57. À propos de la distinction entre la graphie de *Khemenou* et *Khemenyou* dans le manuel de Tebtynis, cf. *infra*.
58. *GDG* III, 151.
59. J. OSING, Gl. ROSATI, *op. cit.*, p. 153, n. 115.
60. *GDG* II, 141, et G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, § 59, p. 53-54.
61. *Ibid.*, § 42, p. 38.
62. Cf. *supra* n. 43.
63. Cf. *supra* n. 45.
64. Leyde VI, l. 14.

65. Caire JE 72130: G. ROEDER, «Zwei hieroglyphische Inschriften aus Hermopolis (Ober-Ägypten)», *ASAE* 52, 1954, p. 315-442.
66. A.J. SPENCER, *op. cit.*, p. 41-44 et 71-72; G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, § 58-61, p. 53-56.
67. D. KLOTZ, «Two Overlooked Oracles», *JEA* 96, 2010, p. 247-254. Åke Engsheden – que je remercie ici – en examinant une photographie de cette stèle, m'a fait remarquer qu'il ne serait même pas nécessaire de supposer une erreur dans la gravure des signes. Il s'agirait tout simplement d'une réalisation maladroite du hiéroglyphe de la girafe présentant un corps très trapu; c'est donc cette particularité graphique qui aurait induit Roeder en erreur.
68. Chr. CANNUYER, *La Girafe dans l'Égypte ancienne et le verbe* . *Étude de lexicographie et de symbolique animalière*, Bruxelles, 2010, p. 464.
69. À propos du terme *hmn.w.t* cf. D. VALBELLE, «Le *khénou* de Ramsès II», à paraître dans la collection *Egyptologische Uitgaven* (mes remerciements à D. Valbelle pour la communication de son manuscrit).
70. Caire JE 72130, l. 23.
71. L'écriture du signe du sistre au-dessus de celui de la corbeille pourrait évoquer l'iconographie de certaines scènes d'offrandes où cet instrument est présenté dans une corbeille. Voir par exemple *Dendara II*, 185 (pl. 150) et *Dendara IX*, 4 (pl. 822).
72. Cf. *LGG V*, 741c [28] où elle a toutefois été répertoriée comme graphie de ce collègue de divin.
73. Cf. J. PARLEBAS, *Die Göttin Nehmet-Awaj*, Kehl, 1984, p. 69-81.
74. N. de G. DAVIES, *The Temple of Hibis in el-Khargeh Oasis*. Part III, *The Decoration*, *MMAEE* 17, 1953, pl. 4, V; E. CRUZ-URIBE, *Hibis Temple Project 1: Translations, Commentary, Discussions and Sign List*, San Antonio, 1988, p. 32-33.
75. *Dendara IX*, 29, 13.
76. *LGG III*, 45 b-c.
77. Il s'agit de la stèle triomphale de Piānkhy et de la stèle d'Imaounefer (XVIII^e dynastie) conservée au musée de Leyde (Leyde V77), cf. *infra*, n. 91 et 92.
78. Pour deux de ces trois occurrences se rapporter à la note précédente. La troisième est au Kasr el-Agoûz, cf. D. MALLET, *op. cit.*, p. 41-42; pour plus de précisions cf. *infra*.
79. PSI inv. I 72, x + 4, 15, 18, x + 5, 13, 18, 19, 22, x + 6, 9, 15, 18. Dans un passage lacunaire (x + 4, 28) l'île de l'embrasement est définie comme  *st hb.wy Hmn.w*. J. QUACK, «Bedeutung von Pyramiden», *Sokar* 23, 2011, p. 65, n. 91, a démontré d'une façon convaincante qu'il ne faut pas traduire *s.t. hb.wy [Hmmw]*, «la place des deux fêtes [de *Khemenou*]» comme il avait été proposé par les éditeurs. Le signe du pavillon peut se lire *ifd.w* «quatre» et les deux signes constituent alors une graphie du nom des Huit, comme le confirme le déterminatif; l'île de l'embrasement est ainsi la place des Huit. À un autre endroit (x + 6, 15) le nom de la ville présente exceptionnellement un double pavois divin avant le déterminatif de la ville .
80. PSI inv. I 72, x + 5, 19.
81. Il s'agit d'une autre forme de Nehemetāouay dans le texte, pour cette déesse cf. aussi *LGG IV*, 276c-277a.
82. PSI inv. I 72, x + 5, 12-13.
83. G. LEFEBVRE, *Le Tombeau de Petosiris II*, *BiGen* 29, 2007 (2^e éd.), n° 59, 4; n° 61, 21 et 32; n° 81, 69.

84. *Ibid.*, n° 62, 1; n° 61, 3-4; n° 81, 6.
85. P. VERNUS, *Athribis*, *BdE* 74, 1978, doc. 140, n. 19, p. 121.
86. Cette identification de Nehemetaouay avec une forme d'Hathor memphite et l'épithète de mère royale qu'elle porte, renvoie à la stèle de Nectanébo où la déesse est qualifiée de mère de roi et où il est dit qu'elle lui offre  *nsu.yt Šw m Inb-hd*, « la royauté de Chou à Memphis » (Caire JE 72130, l. 22).
87. G. LEFEBVRE, *op. cit.*, n° 81, 51-58. Un parallèle de ce texte est présenté par l'inscription n° 61, 20-27.
88. *Ibid.*, n° 81, 68-70.
89. Aux épithètes citées précédemment (cf. *supra* p. 11) il faut aussi ajouter l'expression *m-hnw pr*, « à l'intérieur de la demeure », qui est souvent associée à cette déesse (J. PARLEBAS, *op. cit.*, p. 112; *LGG* IV, 285c). La « demeure » en question pourrait être la demeure de *Khemenou*, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse.
90. Caire JE 72130, l. 27.
91. Cf. *supra*, p. 10, n. 65.
92. A.J. SPENCER, *op. cit.*
93. Cf. *supra*, p. 13, n. 83.
94. G. ROEDER, *op. cit.*, § 37, p. 31-36, plus particulièrement p. 32.
95. N.-Chr. GRIMAL, *loc. cit.*
96. Leyde V46; cf. A.-P. ZIVIE, « Une statue stéléphore au nom de Imaounefer d'Hermopolis Magna », *BIFAO* 75, 1975, p. 338, n° 7.
97. *Ibid.*, p. 338, n. 2.
98. Pour ce titre cf. Fr. HERBIN, « La tablette hiéroglyphique MMA 55.144.1 », *ENIM* 5, 2012, p. 287, n. 15.
99. A.-P. ZIVIE, *op. cit.*, n° 1-4, p. 336-337.
100. D. MALLET, *op. cit.*, 1909, p. 41-42.
101. Sia est également présenté comme le suivant de Thot, mais la partie dans laquelle il se trouvait est en lacune.

Addendum

Entre la remise de cet article et sa publication les ouvrages suivants, qui n'ont pas pu être intégrés dans la présente étude, sont parus: J. TATTKO, « Quellenübersicht zu den *mi*-Kanälen, *ww*- und *phw*-Gebieten », dans A. Rickert, B. Ventker (éd.), *Altägyptischen Enzyklopädien. Die Soubassements in den Tempeln der griechisch-zomischen Zeit II*, *SSR* 7, 2014, p. 153-223; Chr. LEITZ, *Die Gaumonographien in Edfu und ihre Papyrusvarianten*, *SSR* 9, 2014, p. 115-123; J. JØRGENSEN, *Egyptian Mythological Manuals. Mythological structures and interpretative techniques in the Tebtanis Mythological manual, the Manual of Delta and related texts*, Copenhague, 2014, thèse de doctorat [en ligne].

URL: www.dart-europe.eu/full.php?id=881667, décembre 2014, p. 72-118, 231-239.